

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES DU HAUT-ANJOU
N° 2025_01_16_02**

L'an deux mille vingt-cinq, le seize janvier, à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du CIAS, dûment convoqué, s'est réuni, en lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Marie-Ange Fouchereau, Vice-Présidente du Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou.

Date de la convocation : 9 janvier 2025

Nombre de membres

En exercice : 17

Présents : 10

Votants : 11

Présents : Marie-Ange FOUCHEREAU, Marie-Claude HAMARD, Florence MARTIN, Estelle BASTARD, Mireille POILANE, Liliane LANDEAU, Charles PARNET, Brigitte CERINI, Chantal MAHOT et Jean-Claude LECUIT.

Excusés : Étienne GLÉMOT, Yamina RIOU, Thérèse BAZOT, Louis BOUTIN, et Serge FRETAULT.

Absent : Juanita FOUCHER, Patricia MICHEL.

Pouvoir : Yamina Riou à Marie-Ange FOUCHEREAU.

Secrétaire de séance : Stéphane JEANNETEAU

Objet : Demande de subvention 2025 à la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou

SUR proposition du Président ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de l'Action Sociale et des familles ;

VU le débat d'orientation budgétaire du 16 janvier 2025 ;

CONSIDÉRANT que le CIAS s'est vu confié la compétence action sociale de la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou (CCVHA), il a été convenu que cette dernière apporterait son soutien financier au CIAS pour qu'il mène à bien les actions ;

CONSIDÉRANT que le CIAS sollicite une subvention de fonctionnement auprès de la CCVHA à hauteur de 226 000 € ;

ENTENDU l'exposé de la Vice-Présidente, rapporteur ;

Le Conseil d'Administration, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité :

- **Approuve la demande de subvention à la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou au titre de l'exercice 2025 ;**
- **Autorise le Président ou son représentant à signer tous documents utiles à la mise en œuvre de cette délibération.**

**Acte rendu exécutoire
Après envoi en Préfecture
Le :
Et publication ou notification
du : 28/01/2025**

Pour extrait conforme au registre,
Fait et délibéré en séance le 16 janvier 2025,
au Lion d'Angers,
Etienne Glémot
Président

